

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **GENFIT : Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2020 – modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

**Lille (France), Cambridge (Massachusetts, États-Unis), le 7 mai 2020 – GENFIT (Nasdaq et Euronext: GNFT)**, société biopharmaceutique de phase avancée focalisée sur la découverte et le développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques innovantes dans le domaine des maladies du foie, notamment d'origine métabolique, annonce aujourd'hui la publication dans l'édition du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 6 mai 2020 de son avis de réunion valant convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le jeudi 11 juin 2020 à 10h dans les locaux de son siège situés sur le Parc Eurasanté, 885, avenue Eugène Avinée à Loos (59120).

Au regard des mesures gouvernementales de confinement et d'interdiction des rassemblements actuellement en vigueur en France pour lutter contre la propagation de l'épidémie de Coronavirus (Covid-19), l'Assemblée Générale se tiendra exceptionnellement à huis-clos, c'est-à-dire sans la présence physique des actionnaires et autres personnes ayant habituellement le droit d'y assister, conformément aux dispositions de l'article 4 de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Le descriptif des modalités qui permettront aux actionnaires de participer à l'Assemblée Générale en dépit de ces mesures exceptionnelles requises afin de respecter les contraintes réglementaires et de préserver la santé de chacun est exposé dans la seconde partie de l'avis de réunion valant convocation publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 6 mai 2020 et sur le site internet de la Société dans la rubrique investisseurs & médias (<https://ir.genfit.com/fr/informations-financieres/assemblee-generale-des-actionnaires>).

La Société permettra en particulier la transmission des instructions de vote par Internet via la plateforme VOTACCESS. Un tutoriel visant à familiariser ses actionnaires avec cet outil sera mis à disposition dans cette même rubrique ainsi qu'un numéro vert à appeler pour toutes questions sur les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée.

La documentation préparatoire à l'Assemblée sera tenue à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et sera également disponible dans la rubrique investisseurs & médias (<https://ir.genfit.com/fr/informations-financieres/assemblee-generale-des-actionnaires>) du site internet de la Société ; étant entendu, comme annoncé précédemment, que le Document d'Enregistrement Universel 2019 ainsi que le rapport annuel (Form 20-F) y figureront à partir de la fin du mois de mai.

#### **À PROPOS DE GENFIT**

GENFIT est une société biopharmaceutique de phase avancée focalisée sur la découverte et le développement de solutions thérapeutiques et diagnostiques innovantes dans le domaine des maladies du foie, notamment d'origine métabolique, où les besoins médicaux non satisfaits sont considérables, notamment en raison d'un manque de traitements approuvés. GENFIT est leader dans

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le domaine de la découverte de médicaments basés sur les récepteurs nucléaires, fort d'une histoire riche et d'un solide héritage scientifique de près de deux décennies. Son candidat médicament le plus avancé, elafibranor, est actuellement en cours d'évaluation dans une étude clinique pivot internationale de phase 3 (« **RESOLVE-IT** ») comme traitement potentiel de la NASH, et GENFIT prévoit d'initier un essai clinique de Phase 3 évaluant elafibranor dans la PBC. GENFIT abordant la prise en charge clinique des patients NASH à travers une approche intégrée, GENFIT développe également NIS4, un nouveau test diagnostique sanguin non-invasif, qui, s'il est approuvé, permettrait l'identification des patients atteints de NASH éligibles à une intervention thérapeutique. Installée à Lille, Paris et Cambridge, MA (USA), l'entreprise compte environ 200 collaborateurs. GENFIT est une société cotée sur le Nasdaq Global Select Market et sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment B (Nasdaq et Euronext: GNFT). [www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)

### AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives à propos de GENFIT, y compris au sens où l'entend le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, et en particulier des déclarations prospectives sur la mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 juin 2020. L'utilisation de certains mots, comme « penser », « potentiel », « espérer », « devrait » et d'autres tournures ou expressions similaires, a pour but d'identifier ces déclarations prospectives. Bien que GENFIT considère que ses projections soient basées sur des hypothèses et attentes raisonnables de sa Direction Générale, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes connus ou inconnus, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux décrits, induits ou anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Ces aléas et incertitudes comprennent, parmi d'autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris dans le domaine des biomarqueurs, au progrès et aux résultats des essais cliniques prévus et en cours, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant ses candidats-médicaments et solutions diagnostiques, à la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement, ainsi qu'à ceux développés à la section 4 «Principaux Risques et incertitudes» du Document de Référence 2018 de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») le 27 février 2019 sous le numéro D.19-0078 , qui est disponible sur les sites Internet de GENFIT ([www.genfit.fr](http://www.genfit.fr)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et à ceux développés dans les documents publics et rapports déposés auprès de la Securities and Exchange Commissions américaine (« **SEC** »), dont le prospectus final de GENFIT daté du 26 mars 2019, et dans les documents publics et rapports consécutifs déposés auprès de l'AMF et de la SEC, ou rendus publics par ailleurs par GENFIT. De plus, même si les résultats, la performance, la situation financière et la liquidité de GENFIT et le développement du secteur industriel dans lequel elle évolue sont en ligne avec de telles déclarations prospectives, elles ne sauraient être prédictives de résultats ou de développements dans le futur. Ces déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de publication de ce document. Sous réserve de la réglementation applicable, GENFIT ne prend aucun engagement de mise à jour ou de révision des informations contenues dans ce communiqué, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autres.

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CONTACT

#### **GENFIT** | Investisseurs

Naomi EICHENBAUM – Relations Investisseurs | Tel : +1 (617) 714 5252 | [investors@genfit.com](mailto:investors@genfit.com)

#### **RELATIONS PRESSE** | Media

Bruno ARABIAN – Ulysse Communication | Tel : 06 87 88 47 26 | [barabian@ulyse-communication.com](mailto:barabian@ulyse-communication.com)

Hélène LAVIN – GENFIT | Tel : 03 20 16 40 00 | [helene.lavin@genfit.com](mailto:helene.lavin@genfit.com)